

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE L'ESCARENE Séance du mercredi 25 février 2026

L'an deux mille vingt-six, le mercredi vingt-cinq février, à dix-neuf heures trente, le Conseil municipal, légalement convoqué le mardi dix février deux mille vingt-six, s'est réuni au siège de la mairie de L'Escarène, sous la présidence du docteur Pierre Donadey, maire.

Etaient présents : DONADEY Pierre, BARRIOS-BRETON Marie-Thérèse, VALLAURI Jean-Claude, DUQUESNE Céline, SABLAYROLLES Rolande, NITART France, ROMERO Muriel, LUPOTTO Gérard, DUPONT Martine, SOUMATI Marie-Christine, VRIGNON Bertrand, SIMON Raphael, LACOUT Philippe

Absents représentés : SALTON Gérard représenté par DUQUESNE Céline, ZIZZO François représenté par VALLAURI Jean-Claude, DOTTAIN Laurence représentée par DONADEY Pierre

Absents excusés : BRACCO Patrice, DORDE Maeva, CHIBANI Franck

Absents : BEUGNIET Pierre, ANTOINE SAVARY Kathia

Madame Rolande Sablayrolles a été nommée secrétaire de séance

Délibération n°: 26 02 10

Objet :

Demande de subvention pour le monument aux morts

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal le projet de mise en valeur du Monument aux morts.

Il rappelle aussi qu'il s'agit de démonter le monument actuel, le déplacer et le remonter au cimetière du bas à proximité du Mausolée.

L'édifice sera nettoyé, reposera sur un nouveau support et sera mis en valeur par un éclairage. Le Mausolée sera lui aussi mis en valeur par des réparations et un nettoyage.

Le montant estimatif du projet s'élevait en 2018 à 70 000 € HT, soit 84 000 € TTC. Après réévaluation, le montant est désormais de 77 000 € HT soit 92 400 € TTC.

Il précise que par la dernière délibération n° 25 10 19 du 24 octobre 2025, le conseil municipal a arrêté un nouveau plan de financement permettant de solliciter les subventions auprès des différents partenaires.

Il a notamment sollicité une subvention auprès du Conseil régional pour un montant de 2 250 €. Toutefois, après des échanges plus approfondis des services avec le Conseil régional, il est possible de lui demander un montant plus important.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Où l'exposé de monsieur le Maire, et après en avoir délibéré.

Transmis à la Préfecture le : Date visa
Affiché le : 05/03/2026

AR Prefecture

006-210600573-20260225-260205-DE
Reçu le 04/03/2026
Publié le 04/03/2026

-Décide de maintenir le projet de mise en valeur du Monument aux morts et son déplacement au niveau du cimetière du bas à proximité du Mausolée pour réaliser un parvis commun ;

-Confirme le montant estimatif des travaux s'élevant à 77 000 € HT, soit 92 400 € TTC, mettant en valeur le Monument aux morts et le Mausolée ;

-Arrête le nouveau plan de financement suivant :

-Conseil départemental :	30 400 € (39,49%)
-Conseil régional :	21000 € (27,27%)
-ONACVG	4 600 € (5,97%)
-Commune :	21 000 € (27,27%)

Total :	<u>77 000 € HT</u>
---------	--------------------

-Mandate le maire pour solliciter les financements auprès des partenaires

-Autorise Monsieur le Maire à signer l'ensemble des documents nécessaires à la mise en œuvre de cette opération ;

Nombre de conseillers en exercice : 21

Nombre de présents : 13

Nombre de votants : 16

Pour : DONADEY Pierre, BARRIOS-BRETON Marie-Thérèse, VALLAURI Jean-Claude, SABLAYROLLES Rolande, NITART France, ROMERO Muriel, LUPOTTO Gérard, DUPONT Martine, SOUMATI Marie-Christine, VRIGNON Bertrand, ZIZZO François représenté par VALLAURI Jean-Claude, DOTTAIN Laurence représentée par DONADEY Pierre

Contre : /

Abstentions : / DUQUESNE Céline, SIMON Raphael, LACOUT Philippe, SALTON Gérard représenté par DUQUESNE Céline

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, pour expédition conforme.

LA SECRÉTAIRE DE SÉANCE
Rolande SABLAYROLLES



LE MAIRE
Docteur Pierre DONADEY



Transmis à la Préfecture le : Date visa
Affiché le : 05/03/2026

AR Préfecture

006-210600573-20260225-260205-DE
Reçu le 04/03/2026
Publié le 04/03/2026